

| | |
|---------------------------------------|---|
| Numéro de dossier : 1104992006 | |
| Unité responsable | administrative Arrondissement Villeroy - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et des services aux entreprises |
| Objet | D'adopter en vertu de l'article 89 de la Charte de Montréal, un règlement visant notamment à autoriser l'usage résidentiel et une hauteur de bâtiment de quatre à six étages, pour la propriété située au 7400, boulevard Saint-Laurent, anciennement l'Institution des sourds-muets. |

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La division de l'Urbanisme, Direction du développement économique et urbain du Service du développement et des opérations, est favorable à l'adoption d'un règlement en vertu de l'article 89 paragraphe 3°, permettant la réalisation d'un projet résidentiel au 7400 boulevard Saint-Laurent. Ce projet vise la transformation de l'édifice de l'Institut des sourds-muets de même que la démolition partielle du bâtiment et de nouvelles constructions à l'arrière. Le changement d'usage du bâtiment principal se fera dans le respect de sa valeur patrimoniale et le développement sur le terrain ajoutera 302 logements, dont un nombre significatif s'adresserait aux familles. L'arrivée de tous ces nouveaux résidents contribuera au dynamisme économique du secteur, notamment sur le boulevard Saint-Laurent.

La conception du projet s'est inspirée du Plan d'urbanisme et des principales politiques municipales, avec un accent particulier accordé à la mise en valeur du patrimoine. De plus, ce projet représente un investissement d'environ 85 millions de dollars.

Le projet a reçu un accueil favorable du Comité d'architecture et d'urbanisme (CAU) qui a indiqué que le bâtiment existant pourrait être mis en valeur par une occupation de la partie sud de la cour avant et suggéré que des critères et normes soient ajoutés au règlement pour assurer un traitement plus sobre des façades des nouvelles constructions.

Avis du CAU :



CAU 28 mai 2010 7400 St-Laurent.pdf



CAU 3 sep 2010 2ème 7400 St-Laurent.pdf

Numéro de certificat (ou note)

| | |
|--|--|
| <p>Responsable de l'intervention Manon BRULÉ Architecte chef d'équipe Réglementation Tél. : 514-872-4395 Date: 2010-09-27</p> | <p>Endossé par: Luc GAGNON Urbanisme Urbanisme Tél. :514-872-4095 Date d'endossement: 2010-09-27</p> |
|--|--|

Numéro de dossier : 1104992006